



je travail sur la redaction d'un reglement interieur

Par **stagiaire**, le **23/05/2012 à 16:30**

actuellement stagiaire au sein d'une entreprise qui emploie plus de 20 salariés, je travail sur le reglement interieur de l'entreprise. Après quelques recherches, j'ai appris qu'en terme de sanctions, il est obligatoire de fixer la durée maximum de mise à pied.
Cependant comment choisir cette durée? j'imagine que cela ne se decide pas au hasard...
d'avance merci